La science : une écriture parlante ?

Baudouin Jurdant

Publié initialement : Baudouin Jurdant, « La science : une écriture parlante ? », *Alliage*, n° 37-38, 1998.

À cette question très fondamentale, très audacieuse mais, néanmoins, très simple, que Socrate pose à Théétète " quelle chose te semble être la science ? "[1] il semblerait qu'il ne puisse y avoir que des réponses incroyablement complexes et nuancées, dont la légitimité épistémologique ne pourra s'assurer que par la démonstration d'une double compétence approfondie en science *et* en philosophie. On pourrait même se demander si une telle question est encore légitime tant la réponse, aussi excellente fusse-t-elle, a peu de chances d'induire quelque changement dans notre vision ordinaire et pragmatique de la " chose scientifique " : un immense système de production de connaissances qui donnent à ceux qui les possèdent une maîtrise inégalée sur les phénomènes naturels. Autrement dit, oser vouloir répondre à cette question autrement qu'à travers ce geste spontané de désignation de cette technoscience ubiquitaire qui définit les représentations culturellement et politiquement dominantes de toute la planète à tous les niveaux, relève tout simplement d'une naïveté qu'à la rigueur, seule une forte dose d'inconscience excusera.

Si cette question conserve encore et malgré tout une certaine pertinence, c'est surtout en liaison avec ce qui, précisément, *n'est pas* la science : s'il est possible de repérer du *non-scientifique*, cela veut dire que le *scientifique* renvoie à quelque chose de spécifique susceptible d'être cerné, reconnu, traité. Mais un tel traitement popperien de la question n'est pas entièrement satisfaisant. En effet, il admet au départ l'existence du *scientifique* et du *non-scientifique* au nom d'une spécification réciproque qui in-

1. Platon, *Le Théétète*, 146c.

tègre déjà une réponse existentielle implicite à la question sur ce qu'*est* la science, puisqu'elle *est* en effet, alors qu'elle pourrait *ne pas être*.

Car, il y a – il y a eu – des sociétés humaines où, apparemment, ce que nous désignons aujourd'hui par " science ", n'existait pas ; il y a des époques où, apparemment, cette même science a pu s'étioler jusqu'à disparaître quasi-complètement. Autrement dit, la science peut ne pas exister ! Et l'on ferait bien de repenser à une telle éventualité quand on voit se multiplier les indices d'un possible déclin.

Ne pourrait-on pas imaginer qu'à la question de Socrate sur ce qu'*est* la science, on puisse répondre sans présupposer *a priori* son existence, en particulier selon les modalités spécifiques qui nous la font reconnaître dans sa modernité galiléenne ? Il s'agirait de comprendre mieux les conditions de possibilité de son existence. D'une manière ou d'une autre, la science doit pouvoir résulter de " choses ", ou de conditions, ou de facteurs, qui ne *sont* pas elle.

Au fond, me dira-t-on, vous vous intéressez à l'origine de la science ! On ajoutera sans doute, sur un ton ironique : vous n'êtes pas le premier ni le dernier sans doute dans la mesure où cette question, si longuement et nombreusement débattue par la philosophie, ne peut guère trouver de réponse testable. La science n'a plus d'origine dans la mesure où l'on sait que celle-ci n'est ni grecque, ni chinoise, ni mésopotamienne, ni égyptienne, ni aztèque, ni quoique ce soit d'autre. L'origine de la science ? Mais voyons, c'est tout simplement la curiosité humaine, cette *libido sciendi* qui a poussé l'homme à sortir de ses cavernes, bien avant que Platon n'use de cette image pour inventer l'épistémologie !

Je ne crois pas néanmoins que mon interrogation puisse être assimilée à une question sur l'origine de la science. En posant cette question en effet, on est déjà pris dans la spécificité de ce dont on cherche l'origine. Or, il serait intéressant de voir le problème sans passer par les lunettes de sa solution. Tel est le sens de cette tentative : l'étude attentive des modalités à travers lesquelles se gèrent les rapports entre la parole et l'écriture dans les communautés humaines peut-elle déboucher sur une réponse à la question que Socrate posait à Théétète ?

A l'image de cette définition fulgurante que Paul Valéry a donné de la poésie quand il en fait " une hésitation prolongée entre le sens et le son ", je voudrais défendre dans cette intervention l'idée d'une science qui ne serait pas autre chose qu'une hésitation prolongée entre la parole et l'écriture.

Conformément au programme que Roland Barthes assignait au structuralisme, il s'agit de " rouvrir le problème du statut linguistique de la science "[2]. Sans préjuger de la méthode qui doit nous permettre de rouvrir ce dossier et sans suivre Barthes dans

2. Roland Barthes, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p. 18.

le détail de sa réflexion, c'est bien de ce statut linguistique de la science qu'il est néanmoins question.

Je partirai de l'idée suivante selon laquelle, d'après Walter Ong [3], la présence d'une écriture dans une communauté humaine conduit à des transformations culturelles radicales qui concernent le statut et le rôle de la parole et du savoir à l'intérieur de cette communauté.

Ong distingue l'oralité primaire de l'oralité secondaire, une oralité qui caractérise l'usage de la parole dans une société sans écriture et une oralité qui découle d'un certain nombre de transformations de cet usage de la parole dès que celle-ci fait l'objet d'une capture graphique. Bien entendu, nous nous trouvons aujourd'hui dans une société fortement marquée par l'écriture et qui donc, fait fonctionner la parole sur le registre d'une oralité secondaire. Nous devons en être conscients dès que nous abordons cette question des rapports entre la parole et l'écriture et surtout dès que nous tentons de comprendre ce que peut bien être une communauté humaine dont la parole se situe sur le registre d'une oralité primaire. Une telle compréhension sera forcément grossière et, à bien des égards, inadéquate. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'en esquisser les contours.

Comment spécifier l'usage de la parole dans le cadre d'une tradition orale ? Nous pouvons supposer que, dans ces communautés sans écriture, la parole constitue le lien social par excellence. La parole n'y serait pas d'abord au service d'une pensée individuelle dont elle constituerait l'expression subjective, unique et singulière. Elle serait au contraire *impersonnelle*, soumise à toute une série de codes et de contraintes qui auraient pour but d'en régler aussi bien le contenu que les situations sociales au sein desquelles elle serait appelée à faire sens pour les interlocuteurs. L'une de ces contraintes est temporelle : la parole est toujours au présent dans la mesure où elle est indissociable de l'acte même de parler, *hic et nunc*. Cette contrainte temporelle entraîne évidemment une dépendance de la parole par rapport au contexte local de son énonciation. Elle entraîne aussi l'impossibilité pour le sujet parlant de se soustraire au clivage qui résulte de ce qu'il se désigne à la fois comme " parlant la parole ", instance d'énonciation reconnue comme telle dans l'énoncé grâce aux pronoms personnels notamment, et " parlé par elle ", c'est-à-dire objectivé dans un énoncé dont le sens dépend de ce qui peut en être entendu ! C'est l'oreille de mon interlocuteur qui, avec tous les systèmes de décodage qui en prolongent la sensibilité jusqu'aux extrémités les plus intimes de ses dispositions cognitives et socio-culturelles, me définit linguistiquement comme sujet de l'énoncé. Cette oreille – qui, d'ailleurs, est tout autant celle de l'autre que la mienne propre –, participe autant, sinon plus, que ma bouche à l'élaboration de mon propre discours.

L'adoption d'un système d'écriture destiné à offrir une représentation visuelle de la parole modifie profondément les caractéristiques de son usage dans un cadre d'oralité primaire. Nous passons de l'oralité primaire à l'oralité secondaire. Les modifications que l'écriture fait alors subir à l'usage de la parole me semblent particulièrement importantes dès que l'on a affaire à un graphisme mettant en œuvre des unités *pho-*

3. Walter J.Ong, *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*, Londres & New York, Routledge, 1989 (1ère édition 1982).

nétiques – à l'instar de la version grecque de l'alphabet – plutôt que syllabiques ou idéographiques. Ces unités phonétiques en effet sont celles qui, dans la parole, déterminent l'*articulation* des énoncés linguistiques. Dès lors, la version grecque de l'alphabet, fondée sur une atomisation phonético-littérale de la langue, constitue une représentation de la parole *parlante* plutôt qu'une représentation de la parole *entendue*, au double sens du terme c'est-à-dire soit au niveau du son (c'est le cas des syllabaires), soit au niveau du sens (c'est le cas des idéographies).

Cette capacité de l'alphabet grec à offrir une représentation visuelle de la parole parlante plutôt que de la parole parlée (et donc entendue) a eu des conséquences importantes. La parole entendue vaut pour la manière dont celui qui l'entend confère une certaine pertinence à son contenu indépendamment du locuteur. La parole parlante renvoie à l'acte de parole et, bien sûr, au sujet qui en est le support. Le sens de la parole sera évalué sur la base d'une référence à la légitimité du locuteur. C'est ce que Platon nous dit clairement dans ce fameux passage du *Phèdre* :

" C'était, mon cher, une tradition dans le sanctuaire de Zeus à Dodone, que d'un chêne étaient issues les premières révélations divinatoires. Ainsi donc, pour les gens de ce temps-là, pour eux qui n'étaient pas des savants à votre manière, à vous autres les jeunes, c'était assez, vu leur naïveté, d'écouter le langage d'un chêne ou d'une pierre, pourvu seulement qu'il soit véridique. Mais pour toi, ce qui sans doute importe surtout, c'est de savoir qui est celui qui parle et quel est son pays : cela ne te suffit pas, en effet, d'examiner si c'est bien comme cela qu'il en est, ou d'une autre façon. " (275, b-c).

Platon évoque ici le temps où la parole faisait l'objet d'un jugement au nom du contenu qu'elle était censée évoquer par contraste avec l'époque où le contenu ne suffit plus, en lui-même, pour lui assurer sa crédibilité : il faut encore que quelqu'un, le sujet parlant, puisse en répondre. Il stigmatise dans ce texte la manière dont l'écriture nous fait passer d'une oralité primaire à une oralité secondaire.

L'usage de la parole, dans le cadre traditionnel d'une oralité primaire, est ce qui lie les hommes entre eux au nom de ce que la parole leur permet - illusoirement ou non, peu importe ! – de partager, à savoir : du sens. Le passage à une oralité secondaire dans une Grèce qui, du VII^{e} au IV^{e} siècle avant J-C s'alphabétise progressivement, a transformé cet usage de la parole de façon irréversible : d'*impersonnelle* qu'elle était, la parole est devenue *personnelle,* associée à la défense par chacun de ses propres intérêts, exposée aux calculs souvent égoïstes d'une rhétorique destinée à convaincre autrui, ce qui veut dire le soumettre à la raison de celui qui parle. L'écriture alphabétique, en tant que système de représentation visuelle de la parole, s'est affirmée comme un instrument particulièrement efficace pour passer d'une oralité à l'autre.

Imaginons maintenant que *ce que* l'usage de la parole pourrait avoir perdu en passant, à cause de l'écriture, d'une oralité primaire à une oralité secondaire, un usage particulier de cette même écriture se soit spécifié pour le retrouver. Tout se passerait comme si, à l'apparition d'une oralité secondaire – fantasmatiquement dommageable en termes de lien social et de cohésion socio-culturelle –, se trouverait associée ce qu'on pourrait appeler une " scripturalité primaire " définissant un usage de l'écriture centré

sur le contenu de l'écrit plutôt que sur la légitimité du scripteur, mettant l'accent sur la dimension *impersonnelle* du message plutôt que sur ses possibilités d'expression subjective, faisant intervenir des contraintes analogues à celles qui, dans le cadre de l'oralité primaire, déterminent une nouvelle forme de clivage du sujet-scripteur, à la fois " écrivant l'écriture " mais aussi " écrit par elle ", bref, un usage de l'écriture dont les règles se spécifieraient en vue de le libérer d'un conditionnement associé à l'oralité secondaire que l'écriture aurait pourtant contribué à mettre en place.

L'écriture qui résulterait d'un usage ainsi spécifié d'après les contraintes d'une oralité primaire ne pourrait plus être considérée comme un système de représentation visuelle de la parole. Une telle écriture aurait en effet tendance à autonomiser sa référence visuelle pour faire surgir le sens à partir d'une nouvelle définition du visible, le visible devant échapper par ce biais à l'emprise socio-culturelle que la parole peut avoir sur sa définition, notamment d'après la célèbre hypothèse de Sapir et Whorf. C'est ici que l'on retrouverait le projet d'une *mathesis universalis*, d'une idéographie universelle ou de cet " alphabet des pensées " dont rêvait Leibniz et que Jean-Marc Lévy-Leblond évoque également dans sa contribution au présent recueil. Un tel projet vise à faire l'économie des mots de la parole – ou mieux peut-être : des *sons* de la parole – pour que la pensée puisse s'articuler directement sur une expression non contaminée par le bavardage subjectif des sujets parlants ou par l'impureté des mots qui servent à tout le monde.

C'est bien la mise en œuvre de cette " scripturalité primaire " qui, selon un tel modèle, correspondrait à ce que nous pourrions identifier très précisément comme étant la science. Celle-ci ne nous désignerait rien d'autre qu'une modalité de gestion des rapports entre la parole et l'écriture, cette gestion pouvant prendre des formes très différentes selon les spécificités du graphisme [4]. Dans le cas de la science grecque, il est clair que c'est l'atomisation phonético-littérale de la langue en " éléments " dénués de signification en eux-mêmes [5], les *stoicheia*, qui suscite cette voie (euclidienne notamment) d'une recherche de sens par recomposition de ces éléments en ne retenant d'eux que ce que l'écriture donne à voir *à travers* eux.

Cette vision concerne aussi bien ce monde intérieur (le regard de l'âme) des pensées qu'un monde extérieur qui se technicise à partir d'une technicisation de la parole pour reprendre le sous-titre du livre, déjà cité de Walter Ong. Autrement dit, notre technoscience serait en quelque sorte déjà programmée dans l'apparition de l'écriture alphabétique.

Cette hypothèse d'une « scripturalité primaire » – dont l'émergence serait associée à l'écriture alphabétique tout en en constituant une sorte de contre-feu – peut-elle nous apprendre quelque chose de nouveau sur les sciences ?

4. Il y aurait toute une étude à mener sur les spécificités épistémologiques des sciences chinoise, babylonienne, égyptienne, arabe ou aztèque en prenant en considération non seulement les particularités graphiques des systèmes d'écritures mis au point par ces différentes communautés mais en tenant également compte des effets de ces graphismes sur l'usage de la parole dans ces mêmes communautés.

5. Cf Jean-Claude Gaudin, *Platon et l'alphabet*